

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 07 DECEMBRE 2017 - 20h30

**Présents** : Mmes LIVENAI Magali, BELAIR Nadine, BOUYSSOU Eveline, , ROUGIE Sandrine ; Ms CASTANET Philippe, GAVET Jean-Philippe, GRASSO Laurent, LACOMBE Patrice, LENOIR Sylvain, LEVET Daniel, MAURY Alexis, PEYRUS Florent.

**Absents excusés** : M. DALE Sébastien, Mme CARPENTIER Gisèle (pouvoir à Mme BELAIR Nadine).

**Secrétaire de séance désignée** : M. MAURY Alexis est désigné à l'unanimité.

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 26 OCTOBRE 2017** : *Adopté à l'unanimité.*

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2017** : *Adopté à l'unanimité.*

### INDEMNITES DES 1ER ET 2EME ADJOINTS

Suite à l'élection des adjoints du 17 novembre, des délégations ont été attribuées à chacun des adjoints. Il convient donc de voter les indemnités pour les deux nouveaux adjoints. Il est proposé d'attribuer les mêmes indemnités qu'auparavant, à savoir :

- Le 1er Adjoint : 9,15% de l'indice brut terminal de la fonction publique,
- Le 2ème Adjoint : 6,2% de l'indice brut terminal de la fonction publique,
- *Proposition adoptée à l'unanimité*

### INDEMNITES DU TRESORIER

M. Pierre BEZOMBES a été muté depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017 et remplacé par M. Fabrice BOURGEOIS. Il convient de procéder au vote des indemnités de ce dernier, basées sur la réglementation en vigueur.

- *Proposition adoptée à la majorité (02 ABSTENTIONS (Ms GRASSO et LENOIR), 04 CONTRE (Mmes BELAIR, CARPENTIER (pouvoir à Mme BELAIR), Ms DELNAUD et PEYRUS), 08 POUR)*

### TARIFS 2018 (LOYERS, DROITS DE PLACE, CIMETIERE, ASSAINISSEMENT...)

**ASSAINISSEMENT** : Ajourné,

#### LOYERS

*Indice Référence Loyer : 1<sup>er</sup> trimestre 2016 était de 125,26 1<sup>er</sup> trimestre 2017 est de 125,90 soit + 0.51% d'augmentation)*

	<u>Tarifs 2017</u>	<u>PROPOSITIONS 2018</u>
• APPART. MAISON DELBREIL	289,45 € (augmenté au 01/01/17)	290.92 €
• APPART ANCIENNE CRECHE	391,52 € (augmenté au 01/01/17)	393.52 €
• APPART. RUE DR GOUYGOU	300.00 € (augmenté au 01/01/17)	301.53 €
• LOGT. LA POSTE 2 <sup>ème</sup> Etage	310,34 €(augmenté au 01/01/17)	311.92 €
• LOGT. LA POSTE 1	320.00€ (augmenté au 01/01/17)	321.63 €
• LOGT ECOLE HAUT	360.71€ (augmenté au 01/01/17)	362.54 €
• PLACE EGLISE	150.00 €/ an augmenté au 01/01/12)	150.00 €
• LOCATION GABALES	150,00 €	150.00€
• BUREAU LA POSTE (ANNUEL)	Fixé avec la POSTE	
• LOCAL JAMME	150,32 €uros /mois (augmenté au 01/01/17)	151.08€

#### Location salle des fêtes

• Associations :	20.00 €uros/manifestation lucrative	20.00 €
• Associations hors Commune :	100.00 €uros/manifestation lucrative	100.00 €
• Particuliers hors Commune :	150.00 €uros	150.00 €
• Particuliers Commune :	70.00 €uros	70.00 €
• Caution pour particuliers uniquement:	200.00 €uros	200.00€

#### CIMETIERE

• Tombe (trentenaire) :	60.00 €uros (depuis le 01/01/2016)	60€
• Caveau (trentenaire) :	70.00 €uros (depuis le 01/01/2016)	70€
• Utilisation caveau communal :	30.00 €uros /mois (maximum de 4 mois)	30€
(Depuis le 01/01/2016)	7.00 €uros / jour au-delà des 4 mois	7€
• <u>COLOMBARIUM</u>	410.00 €uros (depuis le 01/01/2016)	410€

**PERMISSION DE VOIRIE – EMPRISE VOIE PUBLIQUE** : 6 € / M2 depuis le 01/01/04

6€

## **DECISION MODIFICATIVES BUDGETAIRES (PRINCIPAL, ASSAINISSEMENT ET LOTISSEMENT)**

Un comité de pilotage réunissant les 6 communes signataires du contrat enfance jeunesse a eu lieu le 16 novembre 2017. Lors de cette réunion l'association Anim'Enfance a annoncé un déficit cumulé sur 1 an d'environ 22 000 € pour la partie accueil de loisirs. Ainsi, il a été décidé par l'ensemble des membres présents à ce comité de verser 8 580,75 € à l'association Anim'Enfance sur les fonds du Contrat Enfance Jeunesse, fonds gérés par la Commune mais versés par la CAF et la MSA. Il convient de procéder à une décision modificative budgétaire dans ce sens.

- **Proposition adoptée à l'unanimité**

## **RPOS 2016 – QUALITE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Présentation du rapport de la qualité de l'eau potable effectué par la SAUR sur l'année 2016.

- **Adopté à l'unanimité**

## **APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT DE LA CC CAUVALDOR**

Présentation effectuée par Monsieur LEVET qui siège à la commission.

Cette commission a pour mission d'étudier et évaluer les charges transférées à la CC CAUVALDOR dans le cadre de transfert de compétences, et notamment suite à la nouvelle fusion depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ces évaluations permettent de calculer les attributions de compensation pour chaque commune ;

Il convient donc d'approuver le rapport de la CLECT réunie le 11 septembre 2017.

- **Adopté à la majorité (13 POUR, 01 ABSENTATION (M. PEYRUS))**

## **PROCES VERBAL VOIRIES COMMUNAUTAIRES DE LA CC CAUVALDOR**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la compétence voirie a été intégralement transférée à la communauté de communes. Il convient donc d'établir un état récapitulatif du mètre de la voirie de la commune pour la mettre à la disposition de la communauté de communes CAUVALDOR.

- **Adopté à l'unanimité**

## **POINT SUR LA CONSTITUTION ET RAPPORT DES COMMISSIONS COMMUNALES, SYNDICALES ET COMMUNAUTAIRES**

La constitution des diverses communales, syndicales et communautaires ont été revues afin d'y intégrer Monsieur LENOIR selon sa volonté.

Des changements sont opérés pour représenter la commune à la FDEL et au SYDED comme suit :

- **FDEL** : Titulaires : Ms LENOIR et DALE, Suppléants : Ms MAURY et CASTANET
- **SYDED** : Titulaire : M. CASTANET, Suppléant : M. PEYRUS

Une nouvelle commission est créée : « Assainissement » afin de revoir les tarifs 2018 et d'étudier le transfert de cette compétence obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, à la communauté de communes.

### **Rapport des commissions :**

- **Communale « PCS »** : redécoupage de la commune par quartier avec des personnes référentes issues de la population. Une réunion publique est prévue en février pour présenter le dispositif.
- **Communale « Ecole »** : étude des devis pour l'assurance « dommages-ouvrages » obligatoire. Quant au chantier en cours, le calendrier est respecté pour l'instant.
- **Communale « Communication »** : le bulletin communal sortira à la mi-janvier. La cérémonie des vœux de la municipalité est fixée au samedi 27 janvier 2018, à 18h30.
- **Communautaire « Sports »** : installation d'un digicode est prévue prochainement. Il est prévu la réfection des vestiaires du gymnase.
- **Conseil territorial du pôle de Martel, Pavrac, Rocamadour et Souillac** : un questionnaire devra être distribué par la municipalité, aux artisans pour faire un état des lieux pour CAUVALDOR EXPANSION.
- **SIVU L'Age Tendre** : Conseil d'école extraordinaire le 23 janvier pour décider si passage à la semaine de 4 jours.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Devis pour changement d'une borne à incendie sur la place : en cours de réalisation
- Abattage d'un frêne sec sur la place : il est prévu de le remplacer par un marronnier
- Stade : le filet protégeant l'école est à réparer. Il est demandé que les utilisateurs des vestiaires du foot procèdent au nettoyage régulier. Le stade devra être fertilisé.

**L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 00h00**

**Prochain conseil municipal : jeudi 18 janvier 2017, à 18h30**

*Compte-rendu non exhaustif rédigé par Alexis MAURY qui devra être approuvé lors du prochain Conseil Municipal*